



INSTITUT DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE – ABBAYE DE FLÔNE

Chaussée Romaine, 2

4540 Flône

Tél : 085/31.13.34

Flône, le 20 septembre 2016

Cher(s) parent(s),

Dans le cadre du cours de sciences sociales de 4^{ème} année, nous proposons aux élèves de participer à un voyage d'étude en Allemagne et en Autriche sur la thématique de la seconde guerre mondiale et plus précisément sur la vie dans les camps de concentration.

Ce voyage fait partie intégrante du cours. Il s'inscrit dans le chapitre intitulé « Comment devient-on génocidaire ? » dans lesquels nous aborderons la problématique de la Seconde guerre mondiale. Le voyage revêt donc un caractère obligatoire.

Le programme de ce séjour est le suivant (quelques légères modifications peuvent être apportées au programme pour des raisons logistiques) :

Jour 1 : Mardi 8 novembre 2016

- *Départ de l'école en autocar le 8 novembre tôt le matin (heure exacte à confirmer)*
- *Arrivée à Nuremberg dans l'après-midi : installation à l'auberge (A&O Nürnberg Hbf) et première visite de la ville*

Jour 2 : Mercredi 9 novembre 2016

- *Visite du Centre de documentation sur le site des congrès du Parti Nazi à Nuremberg (<https://museen.nuernberg.de/dokuzentrum/>)*
- *Visite de la ville (Château impérial, cour des artisans, Hospice du Saint-Esprit ...)*

Jour 3 : Jeudi 10 novembre 2016

- *Visite du camp de concentration de Mauthausen (Autriche)*
- *Nuit à l'auberge à Bernau (Gastehaus Bernau)*

Jour 4 : Vendredi 11 novembre 2016

- *Randonnée dans les environs du Chiemsee*
- *Retour en soirée pour un trajet de nuit vers la Belgique*

Jour 5 : Samedi 12 novembre 2016

- *Arrivée en matinée à l'école (heure exacte à confirmer)*

L'objectif de ce voyage est triple ; d'une part, assurer auprès des élèves un devoir de mémoire en leur permettant de mieux comprendre les événements et les implications de la seconde guerre mondiale ; d'autre part, de les sensibiliser à la problématique de l'exclusion et enfin de leur faire découvrir l'Allemagne d'aujourd'hui.

Le coût total du séjour est estimé à **300 euros** par élève. Il comprend le voyage en autocar, les 3 nuits à l'auberge en pension complète (petits-déjeuners, lunch pack, repas chauds excepté le repas de midi du 08/11 et le repas du soir du 11/11), les visites et les taxes.

Pour acter la participation de votre enfant à ce voyage, nous vous remercions de bien vouloir compléter le formulaire d'inscription (annexe 4) et de nous faire parvenir pour le **30 septembre au plus tard** un acompte de **100 euros** sur le compte bancaire n° : BE59 3630 4616 0926, en mentionnant « Voyage Allemagne 4^e sciences sociales + le nom, prénom et la classe de votre enfant ».

Cet acompte rendra effective l'inscription de votre enfant.

Pour diminuer le prix de ce séjour et permettre à tous de partir, nous proposons aux élèves de mettre en place une activité de récolte de fonds. Il nous semble important que les élèves prennent une part active dans la réalisation de celle-ci. Nous déterminerons donc ensemble les modalités de cette activité.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il s'agit d'un voyage d'étude et non pas d'un séjour récréatif. Nous attendons donc des élèves un investissement, du travail et un comportement irréprochable. Vous trouverez en annexe 1 le règlement du voyage. Nous vous demandons qu'il soit lu, accepté et signé par vous et votre enfant.

En annexe 2 et 3, vous trouverez les documents nécessaires au bon déroulement du séjour à savoir l'attestation d'autorisation parentale à participer au séjour (elle doit être complétée et signée par les parents puis légalisée par la commune) et la fiche médicale confidentielle à complétée.

L'ensemble de ces documents (annexes 1, 2 et 3) doivent être remis au plus tard le **21 octobre** à Madame Thomas.

Quelques remarques :

- Les élèves ayant déjà effectué ce type de séjour seront présents à l'école dans le respect de l'horaire et avec un travail à réaliser. S'ils le désirent, ils pourront cependant faire à nouveau le voyage qui a été modifié.
- Nous avons à cœur que l'ensemble des élèves puisse participer à ce voyage. L'école est donc disposée à trouver des solutions en cas de difficultés financières. N'hésitez pas à nous contacter ou à contacter Monsieur Helmus (085 310 402).

Nous vous prions d'agréer, cher(s) parent(s), l'expression de nos sentiments très distingués.

Les professeurs organisateurs : Jean-Pierre DELVAUX, Emmanuel GERARD, Etienne LECLERE et Laura THOMAS

Pour plus d'informations concernant le voyage, vous pouvez contacter Laura Thomas (professeur de sciences sociales) au 0474 89 70 63 ou en envoyant un e-mail à laurathomas@outlook.be

Voyage d'étude Allemagne – Autriche Les règles de vie à respecter lors du séjour

Faire vivre ensemble 50 personnes durant quatre jours sera un pari de tous les instants !

Réussir ce pari nécessite de la part de chacun un comportement approprié, nous tenons à préciser ici ce que nous attendons de chaque élève. Bien sûr, le règlement de l'école demeure d'application durant ce séjour mais, dans le but d'éviter toute mauvaise surprise, nous souhaitons attirer l'attention de chaque élève et de ses parents sur certaines particularités qui nous semblent devoir nécessiter de plus amples précisions.

En cas de non-respect des règles suivantes, des sanctions seront prises et appliquées soit durant le séjour soit au retour.

Ce règlement n'a d'autre but que de rappeler à chacun ce qui est attendu de sa part pour la bonne réussite du voyage. D'avance, nous vous remercions de votre compréhension.

Le **but de ce séjour** n'est pas de faire du tourisme durant quatre jours. Organisé dans le cadre du cours de sciences sociales, d'initiation à la psychologie et à la vie sociale et d'allemand, il fait partie intégrante d'une séquence de leçons.

Pour l'élève, la finalité des visites et des rencontres réalisées prendra la forme d'une production personnelle reprise dès la fin du séjour. Nous attendons évidemment de chacun qu'il produise, de manière personnelle et complète, un travail de qualité fait dans le respect des consignes.

1. L'attitude générale durant le séjour

Nous attendons également que chacun fasse preuve de respect pour les différents endroits qu'il sera amené à fréquenter, quels que soient ces endroits (car, camps, musées, hôtel, ville, etc.) :

- respect de la propreté et du calme des lieux ;
- courtoisie vis-à-vis de chacun, qu'il s'agisse d'autres participants au séjour, des habitants ou d'une autre personne ;
- respect des règles élémentaires de sécurité.

2. Les déplacements en groupe

Afin d'éviter toute invasion anarchique des différents lieux à visiter, les élèves seront regroupés par groupes de 14, chaque groupe étant sous la responsabilité d'un professeur accompagnant (toujours le même pour les 2 jours).

La règle générale veut que chaque élève reste toujours avec son groupe et son professeur accompagnant. Lorsque les élèves auront un temps libre, il est impératif pour des raisons de sécurité qu'ils restent toujours par groupe d'au moins 3 personnes.

Par facilité pour tous, chaque élève aura toujours sur lui sa fiche personnelle (elle lui sera remise avant le séjour par son professeur de sciences sociales ainsi que les renseignements

pour la compléter correctement) reprenant : ses nom et prénom, sa classe, le nom de son professeur accompagnant, les numéros GSM d'appel d'urgence.

3. Ponctualité et déplacement en groupes

Dans le but de garantir le respect du timing et le bon déroulement de toutes les activités, nous attendons de chaque élève qu'il respecte rigoureusement les heures et lieux de rendez-vous qui lui seront précisés avant chaque activité. Afin d'éviter tout oubli, il est conseillé d'avoir une montre avec soi et de prendre note du rendez-vous convenu.

4. Dans les cars

Chaque élève se verra attribuer un siège et n'en changera pas durant tout le voyage. Il en sera responsable ! Il veillera à ne pas se lever inutilement, il utilisera les poubelles pour jeter ses déchets, il respectera la propreté des sièges, des allées et des W.C...Il visionnera avec sérieux les vidéos projetées.

5. Dans l'hôtel

Notre présence dans l'hôtel se limitera au strict nécessaire et aura pour but de répondre aux trois besoins suivants: dormir, se laver et manger. Passons en revue les différents lieux...

a. Les chambres

La chambre étant exclusivement un lieu de repos, il n'y a aucune raison de se trouver dans une chambre qui n'est pas la sienne ou à un étage qui n'est pas le sien. On est évidemment responsable de sa chambre et de son lit. Si les élèves ont du temps libre à l'auberge et qu'ils souhaitent discuter avec d'autres qui ne font pas partie de leur chambre, ils devront se rendre dans les lieux communs prévus à cet effet : hall d'entrée, salle à manger.

Concernant le couvre-feu, la règle est la suivante : chacun se trouve dans sa chambre une demi-heure après l'arrivée à l'auberge, silence total dans les chambres une heure après le retour.

b. Les sanitaires

Le soir, chacun s'organisera pour prendre sa douche avant 23h00 afin de ne pas déranger les autres personnes séjournant à l'hôtel. Le matin, on tâchera dans chaque chambre de s'organiser pour que certains rangent leurs affaires et préparent leurs sacs pour la journée pendant que d'autres se lavent et vice versa. On évitera également de se prélasser sous la douche en pensant que d'autres attendent leur tour.

Nous nous conformerons bien sûr aux autres règles qui seraient en vigueur dans l'hôtel. Pour rappel enfin, il est évidemment interdit de quitter l'enceinte de l'hôtel sans autorisation !

6. Divers

IPod, MP3, magazines, livres sont acceptés durant le séjour mais uniquement durant les temps libres pendant lesquels aucun travail n'est demandé aux élèves.

Durant les trajets en car, des explications, des consignes seront fréquemment données, des DVD en lien avec le thème seront visionnés. Il est évident qu'à ces moments précis les distractions seront laissées dans les sacs !

Cigarettes (légal ou non) et alcool sont évidemment interdits, qu'ils soient amenés ou achetés sur place. Les bombes colorantes pour cheveux sont également interdites durant tout le séjour afin d'éviter toute détérioration des vêtements ou des sièges des cars.

Les professeurs organisateurs : Jean-Pierre DELVAUX, Emmanuel GERARD, Etienne LECLERE et Laura THOMAS.

Le directeur : P.Y.HELMUS

Pour accord avec le contenu de ce règlement,

Signature de l'élève :

Signature des parents :

VOYAGE D'ETUDE Allemagne – Autriche
ATTESTATION PARENTALE à LEGALISER

Je, soussigné

père, mère, personne responsable* de :

..... (nom, prénom, classe de l'élève)

domicilié (e) à (code postal et localité de l'élève)

rue n°

né(e) le à

dont le numéro de la carte d'identité est le :

autorise mon enfant à participer au voyage en Allemagne et an Autriche du 8 novembre 2016 au 12 novembre 2016.

J'autorise également les responsables du groupe à prendre les mesures d'intérêt général (interventions médicales,.....) qui s'avèreraient nécessaires au cours du voyage.

Fait à, le

Signature :

Cachet de la commune :

VOYAGE D'ETUDE Allemagne – Autriche
FICHE MEDICALE INDIVIDUELLE

Afin de nous aider au maximum, il nous semble important que vous nous signaliez avec précision les éventuels problèmes que votre enfant pourrait rencontrer au point de vue santé : allergies, médicaments non autorisés, médicaments à prendre, etc.

Ce document est évidemment confidentiel et vous sera remis au retour du voyage.

Identité de l'enfant :

Nom : Prénom : Classe :
Né(e) le Adresse : rue n° bte
Localité Code postal N° de téléphone /

Personnes à contacter en cas d'urgence :

Nom et n° de téléphone :
Nom et n° de téléphone :

Médecin traitant :

Nom et n° de téléphone :

Informations médicales :

Votre enfant est-il atteint de :
 Diabète Asthme Somnambulisme Affection cardiaque
 Affection cutanée Rhumatisme Handicap moteur Autre

Fréquence et gravité, traitement habituel :
.....

Est-il allergique à des matières ou des aliments ? Oui/Non
Si oui, lesquels?

Est-il allergique à des médicaments ? Oui / Non
Si oui, lesquels ?

Est-il sensible aux refroidissements ? Oui / Non

Est-il vite fatigué ? Oui / Non

Est-il incontinent ? Oui / Non

A-t-il le mal des transports (car, bateau ...) Oui / Non

Sait-il nager ? Oui / Non

A-t-il été vacciné contre le tétanos ? Oui / Non Date du dernier rappel

Soins à prodiguer, médicaments à prendre durant le séjour :

.....
.....
.....
.....

Remarques particulières :

.....
.....
.....
.....

Date : Signature des parents :

VOYAGE D'ETUDE Allemagne – Autriche
BULLETIN DE PARTICIPATON

À remettre à Madame Thomas pour le 30 septembre 2016 au plus tard.

Je soussigné(e)..... autorise ma fille / mon fils,
à participer au voyage organisé par l'Institut de l'Instruction Chrétienne, en Allemagne
et en Autriche.

Je m'engage à payer le montant du voyage de ±300 € sur le compte bancaire n° :
BE59 3630 4616 0926 en mentionnant le nom, le prénom et la classe de mon enfant.

Je suis couvert par une assurance (hospitalisation, rapatriement...) à la compagnie :
..... Mon numéro de contrat est le :
.....

Coordonnées du parent :

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Numéro de téléphone :

Coordonnées de l'élève :

Nom :
Prénom :
Lieu et date de naissance :
Nationalité :
Adresse (si différente du parent) :
.....
Numéro de téléphone :

Signature du parent :

Signature de l'élève :